OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS N° 242.

SUR

LA SYPHILIS;

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 19 août 1830, pour obtenir le grade de Docteur en médecine;

PAR FRANÇOIS ASSELIN, de Rouen,

Département de la Seine-Inférieure;

Ex-pharmacien interne des hôpitaux et hospices civils de Paris, etc., etc.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n°. 13.

1830.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. DUBOIS, *Doyen.*	MM.
Anatomie	CRUVEILHIER.
Physiologie	DUMÉRIL, *Président.*
Chimie médicale	ORFILA.
Physique médicale	PELLETAN.
Histoire naturelle médicale	CLARION, *Suppléant.*
Pharmacologie	GUILBERT.
Hygiène	ANDRAL.
Pathologie chirurgicale	MARJOLIN. / ROUX, *Examinateur.*
Pathologie médicale	FIZEAU. / FOUQUIER.
Opérations et appareils	RICHERAND.
Thérapeutique et matière médicale	ALIBERT.
Médecine légale	ADELON, *Examinateur.*
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés	MOREAU, *Examinateur.*
Clinique médicale	CAYOL. / CHOMEL. / LANDRÉ-BEAUVAIS. / RÉCAMIER.
Clinique chirurgicale	BOUGON. / BOYER. / DUBOIS. / DUPUYTREN.
Clinique d'accouchemens	DENEUX.

Professeurs honoraires.

MM. DE JUSSIEU, DES GENETTES, DEYEUX, LALLEMENT, LEROUX.

Agrégés en exercice.

MM.	MM.
Baudelocque.	Dubled.
Bayle.	Dubois.
Bérard.	Gerdy.
Blandin.	Gibert, *Examinateur.*
Bouillaud.	Hatin, *Examinateur*
Bouvier.	Lisfranc.
Briquet.	Martin Solon.
Brongniart.	Piorry.
Cloquet.	Rochoux., *Suppléant.*
Cottereau.	Sandras.
Dance.	Trousseau.
Devergie.	Velpeau.

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner ni approbation, ni improbation.

A MON PÈRE

ET

A MA MÈRE.

A MON FRÈRE,

MON MEILLEUR AMI.

F. ASSELIN.

Le sujet de ces observations merite bien sans doute d'être présenté sous forme de monographie; mais notre plume, trop peu exercée, n'ose entreprendre cette tâche, déjà remplie d'ailleurs par des auteurs dont le mérite ne saurait être contesté; aussi nous contentons-nous (obligé de satisfaire à un devoir) de présenter à nos maîtres quelques observations et propositions sur ce sujet.

OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS

SUR

LA SYPHILIS.

Observation sur un phimosis causé par des chancres au prépuce.

M. B***, chapelier, âgé de vingt-cinq ans, d'un tempérament sanguin, quinze jours après un coït suspect, se trouve, le 29 mai 1829, affecté d'un *phimosis* dû à des chancres siégeant sur le prépuce, et caractérisé par la rougeur, le gonflement, l'état très-douloureux de cette partie, qui recouvre entièrement le gland, ne peut être porté en arrière et s'oppose au libre écoulement d'une abondante suppuration. Douze sangsues sont appliquées au périnée. Après leur chute, l'écoulement du sang est entretenu pendant deux heures à l'aide de cataplasmes de farine de lin. Des injections émollientes sont faites entre le prépuce et le gland, pour entraîner la suppuration et baigner les parties indiquées. Le malade est mis à la diète et au repos, de l'eau de chiendent lui est donnée pour boisson. Le 31 mai, l'état inflammatoire, n'ayant pas cédé, nécessita l'opération du phimosis : elle fut pratiquée immédiatement. Il s'écoula un peu de sang, la verge fut aisément baignée, la

plaie recouverte de charpie et de cataplasmes. Le lendemain, les symptômes inflammatoires diminuèrent; il devint facile de baigner les parties ulcérées. Les demi-bains émolliens furent employés plusieurs jours de suite, et on y joignit pendant ce temps les boissons adoucissantes, secondées de la diète. L'œdème du prépuce céda aux applications résolutives dont fut enveloppée la verge, redressée contre l'abdomen. Le 8 juin, la diminution des symptômes laissa apercevoir des ulcérations douloureuses, baignées d'une suppuration sanieuse et s'étendant jusqu'au bord libre du prépuce. Depuis ce jour jusqu'au 14, bains de fauteuil joints aux émolliens. Toute douleur ayant alors disparu, le malade fit des injections entre les parties malades avec un mélange de deux onces d'huile d'amandes douces et de deux gros d'onguent mercuriel double, qui rendit la suppuration abondante et de meilleure nature. Les moyens déjà indiqués, sévèrement observés et secondés du régime végétal, furent continués jusqu'au 25, où l'état très-satisfaisant du malade lui permit de reprendre ses occupations, qui, du reste, ne l'empêchèrent pas de se soumettre à la médication suivante. Chaque jour pendant deux semaines, quatre onces de sirop de *Cuisinier*, une pilule contenant un sixième de grain de *per-chlorure de mercure*, associé à l'extrait de salsepareille. Après ce temps, deux des pilules prescrites, plus une tisane de feuilles de saponaire édulcorée avec le sirop ci-dessus, jusqu'à ce que grains xviij de deuto-chlorure aient été pris, bien que depuis le 5 juillet il n'existât plus de traces dulcérations.

Observation sur des végétations aux parties génitales.

Mademoiselle M**., âgée de vingt-quatre ans, d'un tempérament éminemment sanguin, le 2 juillet 1829, est affectée de nombreuses végétations (poireaux, verrues) envahissant le mont de Vénus, la partie supérieure et interne des cuisses, la face externe et interne des grandes lèvres, ainsi que la muqueuse tapissant l'orifice du vagin,

et ne peut indiquer d'une manière précise l'époque de l'invasion, que d'ailleurs elle croit éloignée.

Depuis cette époque jusqu'au 20 la malade prend quelques bains, qu'elle supprime à cause des menstrues, qui vinrent moins fortement qu'à l'ordinaire. Le 25, les mêmes symptômes existant et se trouvant accompagnés de soif, céphalalgie, inappétence, démangeaisons générales, une saignée de quatre palettes fut pratiquée, un bain et de l'eau d'orge prescrits, ainsi qu'un régime végétal. Le 27, mieux sensible. Le 30, disparition des symptômes inflammatoires et d'une grande partie des végétations. Le 2 août, elle est mise à l'usage d'une tisane de salsepareille (deux onces de cette racine par litre), et d'une pilule d'un huitième de deuto-chlorure de mercure. Le 10 août, le nombre des végétations a encore diminué. (Deux des pilules.) La malade est atteinte d'une urticaire (affection commune dans la ville), qui cède à l'usage des bains, et n'empêche pas d'observer le traitement. Le 1^er^. septembre, disparition de tout symptôme; continuation des médicamens prescrits jusqu'à la fin de ce même mois.

Observation sur une affection syphilitique caractérisée par une blennorrhagie, des ulcérations au gland, des bubons et des végétations à l'anus.

Le 16 avril 1829, M. Th.***, âgé de vingt-deux ans, d'un tempérament lymphatique, est atteint d'une gonorrhée contractée huit jours avant, et précédée de courbature. Un mois, pendant lequel il fit usage de moyens adoucissans, s'écoula, et le 15 mai survinrent des chancres au pénis et une tumeur inguinale (bubon) gauche, dont la marche, au récit du malade, fut aiguë et terminée par l'ouverture spontanée de l'abcès, qui se cicatrisa de lui-même. Le malade se soumit à une médication inexacte et non rationnelle; il cautérisa les ulcérations à l'aide de cathérétiques. Le 4 août, apparurent de nouvelles ulcérations sur le gland, le prépuce et une végétation (raghade) à la marge de l'anus. Eau d'orge, bains émolliens locaux et généraux, cérat opiacé

pour recouvrir les ulcères, régime végétal adoucissant, et repos. Ces moyens furent employés pendant une semaine, et sous leur influence disparurent les symptômes inflammatoires, la douleur qui existait au pénis et les démangeaisons dont le périnée était le siége, et qui jusque-là avaient considérablement gêné la marche. Il fut alors (12 août) soumis à un traitement antivénérien interne et externe, qu'il observa exactement. Sirop de salsepareille comp. étendu d'eau ; une pilule d'extrait de salsepareille contenant d'abord un sixième de grain (et ensuite un huitième) de deuto-chlorure de mercure; application de charpie enduite de cérat mercuriel opiacé sur les ulcérations et les végétations.

Le 2 septembre, plus d'apparence de symptômes syphilitiques. La médication est continuée jusqu'à la fin du mois, où elle fut suspendue sans que le malade ait éprouvé aucun des accidens qu'elle peut entraîner avec elle. Pendant le traitement, le malade prit des bains entiers, à cinq jours d'intervalle.

Observation sur des bubons syphilitiques, tubercules et ulcères de même nature survenus vingt-six ans après la terminaison d'une blennorrhagie.

M. B***., ex-capitaine, âgé de quarante-huit ans, d'un tempérament sanguin, eut vingt-six ans auparavant, étant à l'armée, une gonorrhée simple, dont il ne s'occupa pas, à cause des circonstances actuelles qui l'en empêchaient. Depuis lors il s'est bien porté, n'a éprouvé aucun symptôme syphilitique. Il est marié depuis quelques années, père d'une famille dont la santé est fort bonne; il a assuré ne s'être exposé à aucun contact impur depuis de longues années : sa femme est également bien portante. Aujourd'hui 9 avril 1829, il est obligé de garder le lit, et offre à l'observation, 1°. deux tumeurs à l'aine gauche du volume d'une noix, fluctuantes, prêtes à s'abcéder ; 2°. taches cuivreuses ne dépassant pas le niveau de la peau, disparaissant incomplètement sous la pres-

sion du doigt, recouvertes pour la plupart de squames légères et jaunâtres; 3°. tubercules dont le volume varie depuis celui d'une tête d'épingle (papules) jusqu'à celui d'une lentille, presque tous arrondis, dépassant quelquefois d'une ligne le niveau de la peau, le plus souvent isolés, et d'autres fois réunis en groupes, à surface lisse, squameuse ou croûteuse; lorsqu'ils offraient ce dernier caractère, et qu'on enlevait la croûte, on trouvait un peu de pus recouvrant dans le centre du tubercule une petite ulcération grisâtre. Ces tumeurs et ces tubercules étaient irrégulièrement épars sur différentes régions, et particulièrement sur celles habituellement couvertes par les vêtemens. 4°. Ulcérations arrondies, peu profondes, à fond grisâtre et bords découpés, fournissant un suintement beaucoup plus considérable que celui des altérations pathologiques précédentes, et siégeant, au nombre de trois ou quatre, sur la partie moyenne du scrotum. 5°. Ulcères de la même nature et de grandeur variable, compliqués de varices, et siégeant çà et là sur les extrémités pelviennes.

L'ensemble de ces symptômes autorisa à prescrire le traitement suivant: soins de propreté, régime adoucissant, tisane de salsepareille et de gayac. Huit jours après, frictions avec demi-gros d'onguent mercuriel double sur chacun des membres alternativement et à leur face interne; pilule avec un sixième de grain de deuto-chlorure de mercure; applications de charpie enduite de cérat mercuriel sur les ulcérations des jambes. Quinze jours de cette médication étaient à peine écoulés que les ulcères, cicatrisés, permirent au malade de se lever: l'état du scrotum était sensiblement amélioré. Le 5 mai, il y avait disparition complète de tous les symptômes indiqués, qui ne laissèrent plus que quelques taches cuivrées. Le traitement fut continué pendant deux mois, et suspendu alors.

Observation sur un ulcère syphilitique envahissant toute la partie antérieure de la jambe droite.

Mademoiselle C...., âgée de vingt-cinq ans, d'un tempérament lymphatique, voyait depuis quatre ans se développer chaque hiver sur les tégumens qui recouvrent la face interne du tibia des ulcérations dont la nature, méconnue, fit soumettre la malade à des médications purement palliatives. Vers la fin de 1827, ennuyée de l'insuffisance des moyens employés jusque-là, elle eut recours à des empiriques qui, par des applications inconnues, mais irritantes, donnèrent une nouvelle activité au développement de la maladie, consistant, le 2 janvier 1828, en une large ulcération de forme elliptique qui s'étendait de deux travers de doigts au-dessous de la tubérosité du tibia jusque vers le quart inférieur de la jambe, et dont la largeur était de quatre pouces environ. Ses bords, irrégulièrement découpés, durs, plus ou moins saillans que la peau saine qui les environnait, coupés à pic, circonscrivaient cette large surface, d'une profondeur inégale, grisâtre dans quelques points, d'un rouge violacé et d'une nature fongueuse et saignante. Dans d'autres, elle était parfois recouverte de croûtes épaisses, mamelonnées, qui, après leur chute, offraient une excavation de même forme qu'elles, dont les bords, bientôt après, étaient recouverts d'une nouvelle croûte.

Le diagnostic de la maladie établi par ces caractères réunis et les renseignemens que donna la malade, on procéda à la médication suivante : tisane de saponaire édulcorée avec le sirop de *Cuisinier* pendant huit jours, ainsi que le repos absolu et un régime végétal léger. Après ce temps, la même tisane; un huitième de grain de deutochlorure mis sous forme pilulaire à l'aide de l'extrait de salsepareille; frictions avec l'onguent mercuriel ʒ ß, dont le nombre fut porté jusqu'à vingt; application sur l'ulcère de cérat mercuriel d'abord, et ensuite de la pommade suivante : R. axonge ℥ j, proto-chlorure de mercure (précipité blanc) ʒ j. Six semaines après, l'état de la malade était

assez satisfaisant pour qu'elle pût aller à la campagne, où elle recouvra la gaîté et l'état florissant de santé qu'elle avait cinq ans auparavant; mais alors, contre l'avis qui lui en avait été donné, elle suspendit le traitement.

Le 8 juin de la même année, apparurent quelques petits tubercules sur le lieu de l'ancienne plaie. Même médication que plus haut, suspendue de nouveau le 1^er^. juillet par suite de l'insouciance et à cause du mieux obtenu.

Pendant le reste de la belle saison, mademoiselle C... se plaignit de quelques maux de gorge, auxquels elle fit peu d'attention. Le 15 novembre, l'inspection de la gorge montrant de la rougeur au voile du palais et sur les parties environnantes, deux applications de sangsues sont faites et amènent peu de soulagement. Elle ressent quelques jours après (22 novembre), une gêne pendant la déglutition et les inspirations, de l'enchifrenement; le voile du palais offre quelques ulcérations grisâtres irrégulièrement arrondies et bien distinctes des fragmens de fausses membranes, que l'on rencontre quelquefois sur ces parties simplement enflammées. Les progrès sont rapides, les ulcérations se réunissent, augmentent en profondeur, et sont cernées d'une aréole d'un rouge livide; il y a sensation de gêne dans cette région, nasillement de la voix. (Gargarisme mercuriel, cautérisation avec le nitrate d'argent fondu, administration du traitement antisyphilitique indiqué plus haut.) Les 23 et 24, perforation du voile du palais dans l'étendue d'une pièce de cinq sous. Le 25, la maladie paraît rallentie dans sa marche; et à dater de ce jour, l'amélioration augmenta, et survint bientôt la cicatrisation des bords de la perforation de l'ulcère, qui persista avec l'incommodité qu'elle entraîne. Visitée à plusieurs reprises depuis ce temps, la malade, qui pendant quatre mois observa le traitement avec exactitude, n'a présenté aucun symptôme syphilitique.

Observation sur un ulcère syphilitique de la joue, des tubercules et des végétations à l'anus.

T..., enfant de deux ans et demi, d'un tempérament lymphatico-sanguin, portait à la commissure gauche des lèvres un ulcère qui graduellement avait envahi la presque totalité de la joue de ce côté dans l'étendue d'une pièce de cinq francs environ; ses bords, durs, taillés à pic, et son fond grisâtre et mamelonné, réunis aux symptômes que je vais indiquer et aux circonstances commémoratives, ne permettaient pas de douter que ces ulcérations ne fussent de nature syphilitique.

Le périnée, et surtout le pourtour de l'anus, étaient le siége de tubercules arrondis violacés, dont la couleur disparaissait incomplètement sous la pression du doigt, et qui, plus élevés que le niveau de la peau, étaient à leur surface presque toujours lisses, humides, et le siége d'une sécrétion muqueuse peu abondante : quelquefois cette surface, au lieu d'être lisse, comme je viens de l'indiquer, était hérissée d'une foule de petites aspérités isolées à leur extrémité libre, et réunies à leur base dans le corps même de la peau. Ces petites aspérités produites par une élongation prononcée des papilles cutanées, avaient d'ailleurs la même couleur que les tubercules, et étaient, comme eux, le siége d'une sécrétion muqueuse, qui seulement était plus abondante dans cette dernière forme de l'altération.

Le père et la mère de ce jeune enfant n'étaient d'ailleurs affectés ni l'un ni l'autre de syphilis; mais la nourrice, qui lui donnait le sein en même temps qu'à un autre enfant syphilitique, avait dû lui communiquer cette affreuse maladie.

Quelques symptômes d'inflammation aiguë existant autour de l'ulcère de la joue, le 6 juin 1829, on fit des applications émollientes, qui bientôt après furent remplacées par des lotions de chlorure de chaux étendu d'eau. Le périnée fut couvert de plumasseaux de charpie en-

duite de cérat mercuriel opiacé. Quelques frictions furent faites sur les cuisses de deux jours l'un, avec dix-huit grains d'onguent napolitain ; intérieurement, on administra tisane de feuilles de saponnaire édulcorée avec du sirop de *Cuisinier* composé, auquel on avait ajouté du deutochlorure de mercure, dans la proportion d'un neuvième de grain par once de sirop, quantité prise chaque jour.

Sous l'influence de ce traitement, on obtint une amélioration prononcée. L'ulcère de la joue perdit son aspect grisâtre, se couvrit de bourgeons vermeils, auxquels succéda bientôt une cicatrice de bonne nature.

Les tubercules et les élongations papillaires de la marge de l'anus s'affaissèrent graduellement, et ne laissèrent bientôt plus que les taches rougeâtres, qui bien souvent trahissent encore une affection vénérienne depuis long-temps guérie.

Le traitement, observé sévèrement jusqu'à la fin de juillet, ne détermina aucun accident chez ce jeune enfant, dont l'état de santé ne s'est pas démenti depuis lors.

Observation sur deux tumeurs à la jambe droite, des ulcérations au voile du palais, précédées de plusieurs blennorrhagies contractées les années antérieures.

M. A***., propriétaire, âgé de vingt-six ans, d'un tempérament lymphatique, eut les années précédentes plusieurs gonorrhées, supprimées chaque fois peu après leur invasion. Deux ans s'étaient écoulés depuis la dernière de ces affections, lorsque, le 16 novembre 1828, il offre à la partie moyenne et antérieure de la jambe droite, côté externe du tibia, deux tumeurs molles, douloureuses, sans changement de couleur à la peau. Le malade se refuse à l'idée d'une affection syphilitique ancienne, au point de ne pas vouloir faire usage des moyens convenables à cette maladie. (Cataplasmes, bains; plus tard, frictions avec un liniment légèrement

ammoniacal.) De légers symptômes inflammatoires se manifestent, et cèdent aux cataplasmes, remplacés par un emplâtre de vigo cum mercurio. Peu après une des tumeurs disparaît; l'autre devient fluctuante, les tégumens qui la recouvrent deviennent rouge-brun. Une petite ponction faite avec une lancette donne issue à du pus grisâtre. Le malade, d'autre part, se plaint de céphalalgie, gêne dans la respiration, nasillement, douleurs vers les conduits gutturaux des oreilles: l'examen de l'arrière-bouche ne montre qu'un peu de rougeur; il refuse encore de croire à une affection vénérienne. La plaie de l'incision devient irrégulière, s'agrandit en peu de jours; les bords, coupés à pic, sont grisâtres; la suppuration est sanieuse. Du cérat, auquel fut ajouté du proto-chlorure de mercure (précipité blanc), change l'aspect de cette plaie, qui quelques jours après devient meilleur, en déterge les bords, diminue la suppuration, et fait croître des bourgeons charnus. Le malade alors consent à se soumettre au traitement antisyphilitique (par le sublimé et les sudorifiques). L'ulcère est touché de temps en temps avec de l'eau phagédénique, pendant les premiers jours du traitement. Le 10 décembre, l'état est meilleur. Le 25, l'amélioration est telle, qu'il peut reprendre ses occupations habituelles; il a, du reste, mal observé le régime alimentaire prescrit; ne s'est pas privé du coït, bien qu'il en ait usé sobrement, et a abandonné toute médication dès qu'il a pu sortir de la chambre. Il fut prévenu du danger auquel il s'exposait et de la facilité avec laquelle se reproduisaient les récidives. En effet, depuis quelques mois il éprouvait une sensation de chatouillement dans la gorge, lorsque le 1^er^. avril 1829 apparut une ulcération syphilitique à la partie supérieure du voile du palais, ayant environ cinq lignes de diamètre. (Gargarisme avec addition de per-chlorure de mercure, six grains; cautérisations avec le nitrate d'argent fondu; une pilule avec le deuto-chlorure de mercure, un quart de grain; quatre onces de sirop de *Cuisinier*, frictions sur les membres, avec 3 ß d'onguent mercuriel double.) Cette altération occasionait seulement un peu de gêne au malade, qui la veille n'y attachait que très-peu d'im-

portance. Le 2 et le 3, cautérisations nouvelles. M. A*** dit éprouver du mieux. Le 4, l'ulcère est rose vers ses bords et affaissé, la teinte rouge-brun du voile du palais est moindre; il ne ressent plus la gêne qu'il éprouvait en parlant, il nasille moins. Le 17 avril, l'ulcère est de même grandeur, et n'est plus de couleur grise. Le 1^er^ mai, sa cicatrisation est complète, et tout symptôme a disparu. Le traitement est continué six semaines encore, et jusqu'à ce jour aucun symptôme nouveau ne s'est présenté.

PROPOSITIONS.

I.

Quelle que soit l'opinion de certains médecins, les symptômes dits *consécutifs* sont produits par la syphilis et non par le mercure.

II.

Tous les individus n'étant pas aptes à subir le traitement mercuriel, on doit être réservé dans son administration, et le faire varier suivant l'âge, la constitution, l'état pathologique coexistant, etc.

III.

Chez les personnes sujettes aux inflammations gastro-intestinales, les bains généraux et les bains de siége très-souvent répétés pendant l'administration du mercure, peuvent prévenir les accidens que déterminent ce médicamment.

IV.

Lorsque dans le cours du traitement antisyphilitique, il survient une affection aiguë, surtout du tube digestif, le traitement doit être interrompu.

V.

Les ulcérations syphilitiques du voile du palais nécessitent l'usage immédiat du traitement, et surtout la précaution de cautériser,

lorsque les ulcérations marchent avec rapidité, et menacent de détruire ce voile membraneux.

VI.

Il n'y a pas de méthode exclusive et de règles constamment fixes dans le traitement de la maladie vénérienne.

VII.

Toutefois le mercure et ses composés sont les médicamens les plus efficaces contre cette maladie, et souvent la guérissent radicalement.

VIII.

Le mercure a guéri des symptômes vénériens que n'avaient pu faire céder d'autres médicamens, regardés à tort comme plus aptes à les combattre.

IX.

Il est des cas de syphilis, surtout constitutionnelle, qui résistent à tout traitement mercuriel, quelque méthodique qu'il puisse être.

X.

Les préparations mercurielles ne jouissent pas toutes au même degré de la faculté de guérir la syphilis; et le deuto-chlorure de mercure est celle qui compte le plus de succès.

FIN.

HIPPOCRATIS APHORISMI.

I.

Circà puris generationem potiùs contingunt labores et febres quàm eo facto.

II.

Mulieri sanguinem expuenti, à mensibus *malè respondentibus*, liberatur *his* erumpentibus.

III.

Renum et vesicæ *mala* difficile in senioribus sanantur.

IV.

Gravitates et labores spontanei morbum portendunt. *Sect.* 2, *aph.* 5.

V.

Solvere apoplexiam fortem; non possibile quidem; minùs autem gravem, non ita facile.